

# Ça passe sans casse

Présentant un excédent de charges de 231 836 fr. et basé sur une quotité d'impôt inchangée de 1.95, le budget 2011 a passé sans problème le cap de l'approbation à Reconvilier. A souligner ici que le compte des investissements présente une charge nette de deux millions et demi. Dans la foulée et sans discussion, les 43 citoyens présents lundi soir à l'assemblée communale présidée par Jean-René Carnal donnaient encore leur aval au

crédit additionnel de 100 000 fr. pour le remplacement de la conduite d'eau à la Grand-Rue est.

Si un projet concernant le 30 km/h sur l'ensemble du réseau routier a bel et bien été mis sur pied par le bureau ATB, pour le moment rien n'est encore décidé. Après étude par le conseil, une séance d'information aura lieu en février 2011. L'objet sera vraisemblablement mis en votation lors de l'assemblée mu-

nicipale de juin.

Dans le même ordre d'idées et les divers, un citoyen revenait sur l'histoire de la sécurité routière, notamment le long du chemin menant au terrain de football et longeant le champ de foire. Toujours dans le domaine, la question des miroirs à placer à certains carrefours réapparaissait elle aussi sur le tapis. Une affaire qui sera remise à l'ordre du jour à l'issue de la votation sur le 30 km/h. /rmv